

Compte administratif 2024

Des résultats en amélioration, mais qui masquent des tendances de fond à surveiller

Annexe au rapport de présentation en application de l'article 107 la loi NOTRE du 7 août 2015

Comme annoncé dès la préparation budgétaire, Vienne Condrieu Agglomération a lancé un chantier marge de manœuvres peu après le vote du budget 2024, afin d'anticiper les tensions financières à venir. Objectif : maintenir une capacité d'autofinancement significative au regard des investissements importants à conduire d'ici à la fin du mandat.

■ Fonctionnement : de bons résultats grâce à la maîtrise des dépenses, mais des recettes à surveiller

À la clôture de l'exercice, le compte administratif enregistre dans le budget principal un montant de recettes réelles de 78 744 145 € en hausse de 8,7 %, alors que les dépenses réelles, avec 64 759 155 €, augmentent de 3,7 %. Il en résulte une épargne nette de 8 833 099 € qui gagne 44,8 % par rapport à 2023. Il convient toutefois de préciser que cette « embellie » tient pour beaucoup à la comptabilisation de deux recettes spécifiques à l'année 2024, sans lesquelles l'épargne nette aurait diminué. Le chantier marges de manœuvre avait donc bien tout son sens et la maîtrise du budget de fonctionnement est restée le maître-mot de la préparation budgétaire 2025.

Avec une hausse des dépenses réelles de 3,7 %, on peut considérer que cette maîtrise a déjà été une réalité en 2024, dans un contexte où le développement du nombre de places en crèches et la réouverture du stade nautique ont pesé en année pleine à la fois sur les dépenses d'exploitation et sur la masse salariale. Cette dernière a dû également absorber en année pleine les revalorisations des rémunérations accordées au cours de l'année 2023, ainsi que la hausse généralisée et nationale de 5 points d'indice au 1^{er} janvier 2024. Une politique volontariste sur la rénovation énergétique et la réduction des déchets a pu également être déployée sans laisser dériver la dépense, malgré la croissance des coûts relatifs aux marchés de collecte, de transfert et de traitement des ordures ménagères.

Côté recettes, l'année 2024 apparaît contrastée. Même sans compter les recettes exceptionnelles évoquées plus haut, elles augmentent de 4,3 %, soit un peu plus que les dépenses réelles. Mais cela s'explique beaucoup plus significativement par les recettes des domaines d'activité, qui sont en hausse de 11,3 % en lien avec le développement des services communautaires, que par les recettes dites « principales » qui incluent la fiscalité et qui ne gagnent que 2,4 %. Au sein de ces dernières, le contraste existe aussi entre une certaine dynamique de la fiscalité économique sur le territoire et l'atonie des versements de TVA nationale, qui sont eux déconnectés des réalités locales, alors qu'ils sont censés compenser la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

Si le bilan de l'année 2024 apparaît donc en amélioration par rapport à 2023 et qu'il témoigne encore d'une bonne santé financière, il ne doit pas masquer une tendance au tassement de l'épargne nette liée à la perte de dynamique des recettes fiscales. Une évolution inquiétante particulièrement ressentie lors de la préparation budgétaire, mais qui est amorcée depuis deux ans au moins et qui risque malheureusement de perdurer compte tenu de la situation financière de l'État. Il convient dans ce contexte de poursuivre sans relâche l'effort sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Dans les budgets annexes, on constate des évolutions différentes tant du point de vue des résultats que de l'épargne dégagée par les sections de fonctionnement, mais dans tous les cas maîtrisées. A cet égard, le redressement du budget des transports est amorcé malgré un résultat encore négatif, conséquence de l'impact conjugué de l'inflation et du tassement du versement mobilité.

■ Un niveau d'investissement toujours élevé

En 2024, le montant des investissements reste élevé, bien qu'en léger retrait par rapport à l'exercice 2023 (25,1 M€ tous budgets confondus contre 26,6 M€).

Dans les pages suivantes, le paragraphe consacré aux dépenses d'équipement de Vienne Condrieu Agglomération présente le contenu des investissements, avec les montants comptabilisés en 2024 par budget et par domaine d'intervention.

Parmi les opérations les plus notables on peut citer :

- la réhabilitation du cours Brillier à Vienne avec une dépense de 2 199 000 €,
- les programmes annuels de voirie pour un montant total de 3 300 000 €,
- le belvédère de Tupin-et-Semons avec la réfection du mur de soutènement pour 847 000 € au total,
- des acquisitions et aménagements de terrains à vocation économique pour 933 000 €,
- le démarrage de la réhabilitation énergétique du bâtiment Antarès pour 657 000 €,
- la poursuite des programmes d'investissement sur les déchets pour 1 457 000 €,
- l'achèvement du stade nautique pour 1 074 000 €,
- la poursuite du PLU intercommunal pour 582 000 €,
- la poursuite du déploiement du numérique dans les écoles pour 553 000 €,
- les travaux sur les réseaux d'assainissement, au total 2 518 000 €, par exemple les raccordements d'Eyzin-Pinet et de Bièvre Isère Communauté à la station d'épuration Vienne Sud et d'importantes opérations à Luzinay et aux Côtes-d'Arey,
- les travaux sur les stations d'épuration, notamment le démarrage de la nouvelle STEP des Haies pour 221 000 €,
- les opérations de réfection et d'extension des conduites d'eau potable, au total 2 268 000 €, avec de gros travaux à Condrieu, Ampuis, aux Côtes-d'Arey, sans oublier le réservoir du Boisset à Sainte-Colombe,
- les travaux annuels eaux pluviales, ruissellement et rivières pour 890 000 €,
- etc.

■ Une dette qui reste raisonnable

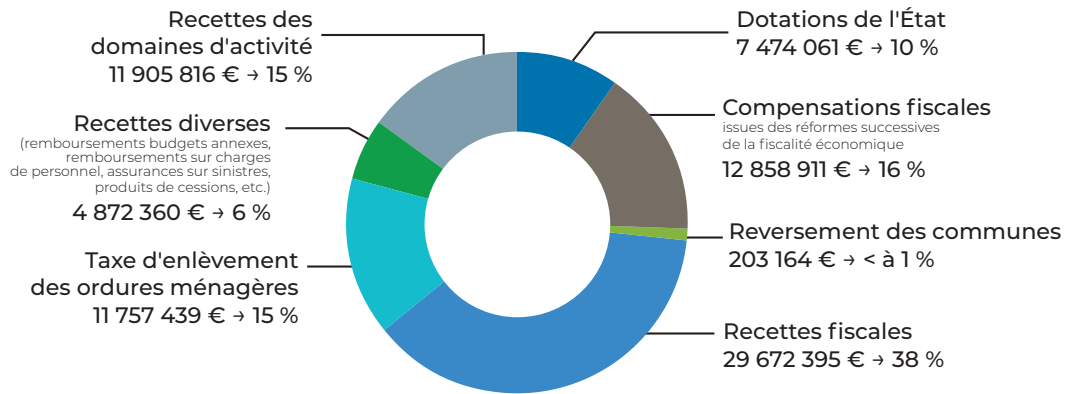
Conformément aux projections budgétaires et compte tenu des incertitudes qui pesaient sur l'exécution du budget comme sur l'évolution des taux d'intérêt, Vienne Condrieu Agglomération a recouru à l'emprunt de manière plus importante que d'habitude pour financer ses investissements, mais en restant bien en deçà de la prévision budgétaire.

Malgré cela, elle dispose encore d'un niveau d'endettement raisonnable, avec par exemple un ratio encours de dette/épargne brute de 3 ans et 2 mois dans le budget principal (soit une baisse de 7 mois).

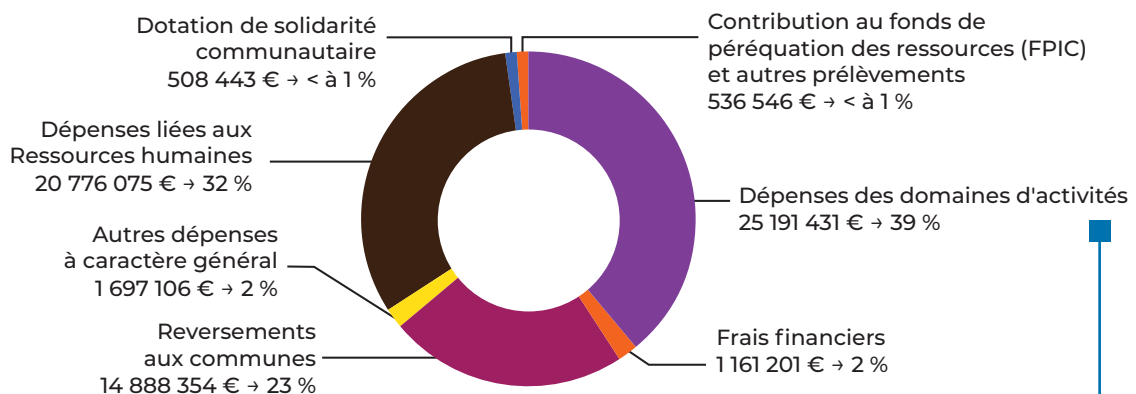


Le fonctionnement du budget principal

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 78 744 145 €



Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 64 759 155 €



L'épargne brute dégagée par la section de fonctionnement, qui mesure la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles, atteint 13 545 738 € en 2024, hors produits de cessions et reprise sur provision pour risques et charges.

Le résultat propre à l'exercice 2024, correspondant à la différence entre l'ensemble des recettes et des dépenses, s'établit à 11 747 604 €.

• Économie, tourisme, Jazz à Vienne	2 303 563 €
• Subventions d'équilibre budgets annexes éco/tourisme	276 000 €
• Emploi, formation, insertion	565 779 €
• Aménagement urbain	355 969 €
• Politique de l'habitat	485 833 €
• Cohésion sociale et politique de la ville	499 997 €
• Jeunesse	68 768 €
• Petite enfance	1 416 469 €
• Service téléalarme	196 904 €
• Politiques territoriales	9 666 €
• Voirie communautaire	1 853 067 €
• Eaux pluviales et rivières	629 145 €
• Équipements sportifs	525 864 €
• Piscines	1 388 977 €
• Subvention d'équilibre budget des transports	1 000 000 €
• Transition énergétique et biodiversité	285 226 €
• Gestion des déchets	9 522 677 €
• Maintenance du patrimoine et moyens techniques	528 681 €
• Soutien aux événements intercommunaux	61 966 €
• Fourrière animale	74 848 €
• Contribution aux services incendie	3 142 033 €

Répartition des dépenses de fonctionnement dans les domaines d'activité (hors dépenses de personnel)



Les dépenses d'équipement de l'Agglo (tous budgets)

Elles correspondent aux dépenses réelles d'investissement, hors remboursement du capital de la dette et hors opérations financières et patrimoniales. **Elles s'élèvent à 25 118 879 €.**

■ Répartition des dépenses d'équipement de l'Agglo

• par budget :

> Budget principal	15 643 338 € (y compris versements aux collectivités)
> Budget transports et déplacements	1 387 148 €
> Budget immobilier d'entreprises	146 699 €
> Budget zones économiques	933 395 €
> Budget assainissement	3 507 345 €
> Budget eau potable	3 457 964 €
> Budget base de loisirs de Condrieu	39 989 €
> Budget parking de Saint-Germain	0 €

• par domaine d'activité :



**Transports
et déplacements**
1 387 148 €

- Travaux réaménagement cours Brillier
- Renouvellement du matériel roulant (bus GNV notamment)
- Développement des modes de déplacement non motorisés
- Poursuite de la mise en accessibilité et de la sécurisation des arrêts de bus
- Maintenance et renouvellement des sites et équipements d'exploitation
- Parking relais
- Programme annuel mobilier urbain



**Économie
et tourisme**
1 902 414 €

- Création et aménagement de zones économiques
- Acquisition de terrains à vocation économique
- Immobilier d'entreprises
- Soutien au commerce
- Tourisme :
 - travaux belvédère Tupin-et-Semons, poursuite des études halte fluviale et programme annuel pavillon du tourisme
 - programme annuel d'investissement Jazz à Vienne
- Programme de travaux sur la base de loisirs de Condrieu



**Environnement
et gestion des déchets**
1 594 545 €

- Déploiement des conteneurs enterrés et des conteneurs pour les restes alimentaires
- Renouvellement et maintenance des véhicules et équipements de collecte
- Programme annuel composteurs
- Déploiement des points d'apport volontaire et amélioration de leurs abords
- Modernisation des déchèteries
- Plan de solarisation
- Soutien au remplacement des foyers bois non conformes



**Voirie
et infrastructures**
5 232 161 €

- Création et réaménagement de voies
- Participation à l'échangeur de Vienne sud
- Aménagements de sécurité liés au Plan de mobilité
- Ouvrages d'art (ponts)
- Aménagement de pistes cyclables
- Requalification de la voirie et éclairage des zones d'activités



Cycle de l'eau
9 261 380 €

- Réhabilitation, extension et mise en séparatif des réseaux d'assainissement
- Raccordements à la station d'épuration Vienne Sud
- Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales
- Rivières et lutte contre les inondations
- Schémas directeurs
- Renouvellement et extension des conduites d'alimentation en eau potable
- Maintien à niveau des stations de production
- Travaux de captage de nouvelles ressources en eau



**Maintenance
patrimoine,
et informatique**
1 897 041 €

- Rénovation énergétique des bâtiments
- Maintien à niveau des bâtiments
- Renouvellement des équipements techniques
- Informatique (services de l'Agglo et écoles)
- Signalétique et communication



**Petite enfance
et téléalarme**
366 536 €

- Création, extension, rénovation, restructuration de crèches et relais
- Maintien à niveau et mise aux normes des établissements existants
- Maintien à niveau des équipements : mobilier, matériel...
- Maintien à niveau des équipements du service téléalarme



**Aménagement
et rénovation urbaine**
1 335 312 €

- Aménagements urbains vallée de la Gère et Vienne Sévenne
- PLU des communes et PLU intercommunal



**Politique
de l'habitat**
415 022 €

- Soutien aux opérations de réhabilitation de l'habitat
- Participation à la construction de logements sociaux
- Maintien à niveau des aires d'accueil des gens du voyage



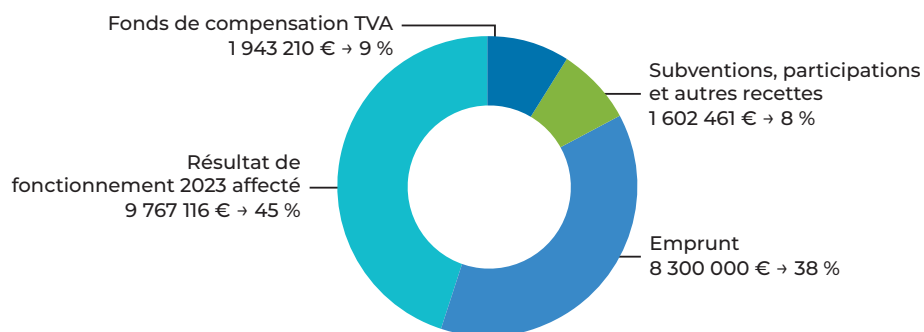
**Équipements sportifs
et piscines**
1 727 320 €

- Extension-réhabilitation du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson
- Maintien à niveau des gymnases, des terrains de sport, des piscines et de leurs équipements
- Rénovation de l'éclairage des équipements sportifs



Le financement de l'investissement (budget principal)

Il s'agit des recettes réelles d'investissement du budget principal, hors opérations d'ordre, financières, et patrimoniales. Elles s'élèvent 21 612 787 €.



Belvédère de Tupin-et-Semons



Le recours à l'emprunt et la dette

Pour financer 25,1 millions d'euros d'investissement réalisés en 2024, Vienne Condrieu Agglomération a mobilisé 11,7 millions d'euros de prêts bancaires, bien en deçà de la prévision budgétaire. En parallèle, l'Agglo a remboursé 7 millions d'euros de capital.

Ainsi, avec un encours global de 66,1 millions d'euros au 31 décembre 2024, la dette globale de Vienne Condrieu Agglomération est en hausse de 4,7 millions d'euros par rapport au 1^{er} janvier de la même année. Dans le budget principal, qui concentre les deux tiers des emprunts nouveaux, la dette augmente de 3,6 millions d'euros.

Cette évolution a été anticipée et elle est maîtrisée.

Le coût de la dette reste raisonnable avec un taux d'intérêt moyen qui oscille entre 2,14 % et 5,42 % selon les budgets. Il est précisé que le taux moyen le plus élevé (budget immobilier d'entreprises) correspond à deux emprunts à taux variable contractés en 2013 et 2014 qui ne peuvent être refinancés dans des conditions intéressantes pour l'Agglo.

En outre, la durée du remboursement qui est définie par le ratio « en cours de la dette/épargne brute » se maintient à un niveau tout à fait soutenable. Elle diminue de 7 mois dans le budget principal, avec 3 ans et 2 mois. Elle augmente en revanche dans le budget des transports et déplacements, où le ratio atteint 9 ans et 2 mois en raison d'un nouvel emprunt et d'une épargne brute limitée. Dans les autres budgets annexes, elle oscille entre 8 mois et 3 ans et 7 mois.

Au global, ces durées restent bien en deçà des 12-15 ans de remboursement qui constituent le seuil « critique » généralement admis pour les collectivités locales.

Il convient enfin de rappeler que Vienne Condrieu Agglomération n'a pas dans son portefeuille d'emprunt dit « toxique » et que son exposition au risque de taux reste faible avec une répartition entre les taux fixes et les taux variables de 81 et 19 %.

Chiffres clés



109,6 M€

de recettes réelles de fonctionnement
(tous budgets)

90,2 M€

de dépenses réelles de fonctionnement
(tous budgets)

25,1 M€

de dépenses d'équipement
(tous budgets)